

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES SOINS MÉDICAUX—LA RÉDUCTION DES CRÉDITS À
L'ASSURANCE-MALADIE EN SASKATCHEWAN—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné que bien des médecins de la Saskatchewan ont refusé de participer au régime d'assurance-maladie dès la mise en place de ce dernier, que 30 p. 100 des médecins de la province envoient des relevés d'honoraires directement à leurs patients, que moins de 5 p. 100 des médecins du Manitoba ne sont pas conventionnés et que le budget de la Saskatchewan prévoit une réduction sensible des crédits affectés à l'assurance-hospitalisation et aux programmes d'assurance-maladie, je propose, appuyé par le député de Dauphin (M. Ritchie):

Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social presse la Commission Hall, qui vient d'être nommée, d'étudier les raisons pour lesquelles le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan ne cesse de réduire les crédits affectés à l'assurance-maladie et d'examiner l'augmentation sensible du nombre des médecins qui facturent directement leurs patients.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion de cette nature exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PRIX DU PÉTROLE—LES DÉMARCHES DU PREMIER MINISTRE
ET DU PRÉSIDENT CARTER POUR EMPÊCHER LES HAUSSES
INDUES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Andy Hogan (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement pour soulever une question urgente.

Comme le président Carter viendra au Canada le mois prochain, et étant donné que les sociétés pétrolières multinationales qui font des transactions au comptant sur les marchés de Rotterdam, des Antilles et de Singapour sont l'une des principales causes de la flambée mondiale du prix du pétrole, je propose, appuyé par le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes):

Que le premier ministre tente d'inciter le président Carter à convoquer une réunion avec les autorités du Japon et de l'Allemagne en vue de faire pression sur ces sociétés multinationales pour leur interdire toute transaction au comptant sur ce marché.

M. l'Orateur: Pour mettre une motion de ce genre en délibération, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PIPE-LINES DU NORD

LA NOTE DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN EXPRIMANT SA PRÉFÉRENCE

L'hon. Allan J. MacEachen (Cape Breton Highlands-Canso): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit de la note que son gouvernement a remise au gouvernement américain samedi dernier, et dont nous avons obtenu copie aujourd'hui.

● (1415)

Comme la note fait état de la préférence exprimée le 16 avril dernier par le gouvernement précédent et de celle qu'exprimait le gouvernement actuel le 28 septembre 1979 sans parler cependant d'aucune expression d'intérêt ou d'inquiétude dont le gouvernement aurait fait part dans l'intervalle, le ministre ne convient-elle pas que la position canadienne s'en serait trouvée renforcée si elle avait fait état des instances que l'on a, paraît-il, faites tout au long de l'été, à entendre le premier ministre, ou n'admet-elle pas implicitement, comme je le crois, que sa note révèle bien clairement que le gouvernement a passé tout l'été sans faire connaître au gouvernement américain sa position sur cette très importante question?

L'hon. Flora MacDonald (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je regrette que le député ait été absent l'autre jour ou, s'il était présent, qu'il n'ait pas écouté lorsque le premier ministre a énuméré très clairement les contacts que notre gouvernement a eus au cours de l'été avec le gouvernement américain à ce sujet.

Cette question a été soulevée à un certain nombre de reprises par des fonctionnaires canadiens de l'ambassade à Washington. Elle l'a été à un certain nombre de reprises lors d'instances faites directement depuis Ottawa, et la note adressée à Washington en fin de semaine dernière confirmait la position que notre gouvernement a sans cesse affichée et exprimée, savoir une forte préférence à l'égard du projet Foothills, et son inquiétude, plusieurs fois réitérée, devant l'accroissement possible du nombre des pétroliers navigant le long de la côte ouest.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je voudrais préciser au ministre que j'étais bien présent et que j'ai effectivement écouté la réponse du premier ministre. Toutefois, cette dernière ne montrait nullement que les démarches effectuées traduisaient bien la préférence du gouvernement pour le projet de la Foothills.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Le premier ministre a bien dit que des réunions avaient eu lieu. Dans sa réponse au député de Hamilton-Est, il a déclaré que le gouvernement américain avait compris la position du Canada et qu'il n'y avait aucun doute à ce sujet, mais il n'a jamais dit que ces réunions avaient effectivement porté sur le projet de Foothills.